

# 5 Pôle

## Enfants et adolescents en difficultés psychologiques

Institut Thérapeutique, Éducatif & Pédagogique "DU SOLEIL LEVANT"

2, allée Jules Ferry - 27180 Saint Sebastien de Morsent  
Tél. 02 32 36 92 34 - Fax : 02 32 36 03 79  
email : itepdusoleillevant@lesfontaines.fr



### Pour Qui ?

34 garçons de 6 à 12 ans ( 30 internes - 4 semi-internes).

Ils rencontrent des difficultés psychologiques qui s'expriment en particulier par des troubles du comportement. L'intensité de ces troubles perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages de ces enfants, malgré leurs potentialités intellectuelles et cognitives préservées.



### Pourquoi ?

- Pour aider l'enfant à (re)prendre confiance en lui, à prendre conscience de ses ressources et de ses difficultés, à se mobiliser,
- Pour permettre à l'enfant de mieux vivre avec les autres, de (re)trouver le goût et le plaisir d'apprendre à l'école,
- Pour encourager le développement de toutes les potentialités de l'enfant et de l'aider à grandir, selon son rythme,
- Pour favoriser le maintien du lien et la place de l'enfant dans son environnement familial, social, scolaire et extra-scolaire.

### Quand ?

- Selon la situation de l'enfant et de sa famille, il peut être accueilli soit en **internat de semaine** (du lundi matin au vendredi soir), soit en **internat modulé** ( par exemple un retour en famille dans la semaine), soit en **semi-internat** (l'enfant rentre chaque soir dans le milieu familial).
- L'établissement est ouvert environ 210 jours par an.
- Le mode d'accueil de l'enfant et la durée de cet accueil sont adaptés et modulés selon la situation des enfants, en accord avec les familles, les partenaires associés et avec l'autorisation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. L'accompagnement de l'enfant par l'**ITEP** n'est qu'une **étape** dans le parcours de l'enfant, avec un « avant » et un « après » toujours pris en compte.
- Avant ou après son séjour dans l'établissement, l'enfant peut bénéficier d'un accompagnement par un **SESSAD** (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile). Par ailleurs, dans la limite de trois ans, l'établissement peut conseiller les familles pour un suivi des enfants après leur sortie.

### Comment ?



- Dans un premier temps, il s'agit de connaître l'enfant, de découvrir ce qu'il sait faire et de comprendre sa place au sein de la famille,
- Après cette observation nous proposons un **Projet Personnalisé d'Accompagnement**. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire construit pour chaque enfant. Les interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques se conjuguent et sont ajustées en fonction des difficultés, des capacités et du rythme de l'enfant.
- Les parents sont associés aussi étroitement que possible au projet personnalisé pour l'enfant. Nous leur proposons des entretiens réguliers, dans une perspective d'écoute et de soutien à la fonction parentale, quelles que soient les difficultés éducatives, socio- économiques ou psychologiques rencontrées.

En complément des activités et des ateliers proposés au sein de l'établissement, des séjours extérieurs (mer, montagne, campagne) peuvent être proposés dans une perspective éducative ou pédagogique.

L'établissement est placé sous la responsabilité d'une équipe de direction (direction et chefs de service) qui veille à la mise en oeuvre des missions de l'établissement dans le respect de l'éthique et des valeurs de l'association.

**La qualité de l'accompagnement repose sur les interventions conjuguées des équipes Thérapeutique, Educative et Pédagogique et sur la communication, au quotidien, permanente, entre les intervenants :**

- **Une équipe thérapeutique** sous la responsabilité d'un médecin pédo-psychiatre, composée de psychologues-psychothérapeutes, d'une orthophoniste, d'une psychomotricienne et d'une infirmière. L'équipe dispense en particulier des suivis psychologiques et thérapeutiques, des rééducations et coordonne les soins en interne et avec les partenaires extérieurs.

- **Une équipe éducative** comprenant une dizaine d'éducateurs qualifiés pour accompagner les enfants en journée, en soirée ou la nuit. Des activités ou ateliers éducatifs, sportifs, socio-culturels sont proposés à l'intérieur de l'établissement ou ouverts sur la cité (piscine, théâtre, médiathèque, expositions, etc...). Par ailleurs, chaque enfant bénéficie d'un éducateur référent pendant la durée de son accueil.

- **Une équipe pédagogique** composée d'enseignants avec une **scolarité interne** (trois classes et une classe d'accompagnement personnalisé, ainsi que des activités sportives et artistiques) **ou externe** (intégration partielle ou totale dans les écoles de proximité).

- **Une équipe de services généraux** assure la restauration, la lingerie, l'entretien des locaux et la qualité du cadre de vie au quotidien des enfants accueillis.

- **Un service administratif** favorise l'accueil des familles et des partenaires.

- **Un Conseil de Vie Sociale** associe parents élus, enfants élus, direction, salariés, représentant du Conseil d'Administration, représentant de Collectivité territoriale, à l'amélioration du cadre de vie et de l'accompagnement des jeunes.

## Où ?

L'établissement est situé dans un petit village, entre Evreux et Pacy sur Eure. C'est une grande maison avec trois groupes de vie de 8 à 10 enfants pour l'internat. L'école est située à côté, ainsi que le pôle d'accueil du semi-internat et le pôle thérapeutique. L'établissement comprend des espaces de jeux extérieurs et un terrain de foot.

Pour améliorer son cadre d'accueil, une reconstruction de l'établissement est prévue en 2009 à proximité d'Evreux.

### ADMISSIONS

L'orientation des enfants dans l'établissement est notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH), sous la responsabilité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

L'admission est prononcée par une commission d'admission interdisciplinaire sous la responsabilité de la direction après étude du dossier et entretien(s) préalable(s) avec l'enfant, sa famille et, si possible, les partenaires.

### PARTENAIRES

Agence régionale de santé Haute Normandie  
La Maison Départementale des Personnes Handicapées.

L'Education Nationale et le service de l'Adaptation Intégration Scolaire.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et les services sociaux du Conseil Général.

Les établissements et services de la protection de l'enfance.

Les services et établissements spécialisés.

Les centres hospitaliers et services de pédo-psychiatrie, etc...



### CONTROLE ET FINANCEMENT

Agence Régionale de Santé Haute Normandie  
Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail  
ex CRAM